

Edito du Maire

Les enfants ont repris le chemin de l'école ! Les personnels techniques ont nettoyé, rangé, préparé toutes les classes tout au long de l'été tout en permettant aux travaux de se poursuivre. Un grand remerciement à tous et toutes qui ont œuvré à cette préparation, y compris notre personnel administratif. En juillet, le Conseil Municipal a décidé de renforcer la politique de la petite enfance de la commune en ouvrant un poste à temps partiel afin de prendre en charge la coordination du Réseau des Assistantes Maternelles et de faire le lien avec la crèche de Léguevin. Les familles bénéficieront dorénavant d'une permanence à Brax. Enfin des animations seront également proposées aux parents par Mme Delécluse à qui nous souhaitons la bienvenue.

Toujours au cours de ce même Conseil Municipal, il a été décidé de demander une extension du budget auprès des élus de la Métropole afin de réaliser la piste cyclable le long de la Chauge à la sortie de Brax. Ainsi un budget de 400 000 € avait été alloué à la commune de Brax afin de la réaliser sur la base d'une première estimation en 2015. Les services spécialisés de la Métropole ont réévalué le budget prévisionnel à hauteur de 550 000 € pour finir avec un chiffre définitif de 820 000 € ! Les élus de Brax s'interrogent sur le calendrier de ces études qui durent depuis le début de ce mandat et de cette évolution des coûts des derniers mois. La proposition faite par Toulouse Métropole de réaliser partiellement cet aménagement, soit environ 340 m, ne peut pas être validé par le Conseil Municipal. Par conséquent nous demandons une extension du budget et un démarrage des travaux à l'automne 2019 comme cela avait été programmé initialement. Nous demandons également que le carrefour débouchant sur la route de Lévigac soit aménagé et sécurisé via un système de passage piéton avec des feux et/ou un éclairage ad-hoc.

Les élus de Brax travaillent avec la direction de TISSEO depuis 2017 sur l'extension du parcours de la ligne du bus 32. Ce projet a pour but de changer le parcours du bus afin qu'il ne passe plus sur la place du village pour des raisons de sécurité.

Ses rotations endommagent la place et il occasionne des désagréments lorsqu'il se stationne près du bar-restaurant. Il s'agit aussi de desservir la gare de Brax pour répondre à la logique de la plateforme multimodale de la gare voire d'aller jusqu'à Léguevin. Les élus du Conseil Municipal demandent également à ce que le trajet de la ligne 32 desserve le lycée Nelson Mandela de Pibrac ou se rapproche de cet établissement pour éviter un trafic important de voitures entre les deux communes.

Une pétition en ligne sera proposée pour que les Braxéens puissent soutenir la démarche du Conseil Municipal.

Les élus ont aussi donné un nouvel avis cette fois-ci dans le cadre de l'enquête publique sur la 3ème ligne de métro. Ils expriment leur préoccupation de constater que 60% du budget du Plan de Déplacement Urbain sera consacré à la 3ème ligne de métro. Cette préoccupation est d'autant plus vive dans la couronne périurbaine que les services de transport en commun en nombre de kilomètres par an, totalisant tous les transports TISSEO, progressent faiblement (4%) et que le financement de pistes cyclables comme celle qui permettrait de connecter Brax à Pibrac puis Toulouse n'est toujours pas conclu.

Le conseil municipal appelle à la plus grande prudence afin que le financement de cette 3ème ligne ne vienne pas obérer le développement des transports en commun de nos territoires.

Enfin les élus ont aussi décidé de s'engager contre la privatisation de l'aéroport de Paris et d'apporter leur soutien à la démarche du référendum d'initiative partagée en proposant des permanences afin d'informer les citoyen-nes de la commune sur cet enjeu ainsi que recueillir les signatures, contribuant ainsi au débat national.

Je terminerai mon propos en rendant hommage à mon collègue Jean-Mathieu Michel maire de Signes (Var) décédé dans l'exercice de son mandat.

Maire de Brax
Vice-Président Commission Environnement
et développement durable Toulouse Métropole

François Lefimene



Accueil du public

Du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 - 15h00 à 18h00

Ouvert le 1^{er} samedi de chaque mois : 9h00 à 12h00

Fermé tous les samedis pendant les vacances scolaires

Fermeture à 16h00 : 31 octobre - 8 novembre - 24 et 31 décembre

Tel : 05 62 13 06 70 - Fax : 05 62 13 06 71 - Mail : contact@mairie-brax.fr - Site : www.mairiebrax31.fr

Un élu tient une permanence à la mairie, tous les samedis de 10h00 à 12h00

Si vous souhaitez le rencontrer, prenez rendez-vous.

LA RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est bien déroulée aux écoles de Brax. Avec un effectif stable, 278 enfants ont repris le chemin des écoles maternelle et élémentaire.

L'école maternelle

Cette reprise a eu lieu le 2 septembre à 8h55 pour les petites sections pour une meilleure intégration et à 13h55 pour les moyennes et grandes sections.

La maternelle de Brax comptabilise 88 enfants répartis dans 4 classes. Les enseignants peuvent compter sur l'équipe municipale des ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) pour l'accueil des enfants et la propreté des locaux.

L'école élémentaire

La rentrée s'est déroulée le 2 septembre à 9h. 190 élèves ont été accueillis et répartis dans 8 classes.

Directrice: Mme Cecchetti.

Contact : ce.0310355t@ac-toulouse.fr - Par téléphone uniquement le mercredi matin et le jeudi au : 05 62 13 06 90.



Bonne rentrée à tous!

La restauration scolaire

L'ensemble des élèves prennent leur repas dans la nouvelle cantine, en libre service pour les élèves de l'élémentaire et servis à table pour la maternelle.

La mairie a comme prestataire de service, CRM «Centrale de Restauration Martel» de Rodez, pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire maternelle et élémentaire et le portage à domicile de repas pour adultes.

Le prestataire CRM servira en moyenne 11500 repas maternelle, 19000 repas élémentaire, 3200 repas adultes, 550 repas portage à domicile.

Un taux de 25% de produits bio (au lieu de 20% prévu par la réglementation) est compris dans les menus.

Païement en ligne possible des factures de restauration depuis le site : mairie-brax31.fr



L'équipe enseignante en élémentaire

L'accueil périscolaire (ALAE)

Par convention avec la commune, le LEC «Loisirs Éducation & Citoyenneté» est chargé de la gestion des temps périscolaires :

- le matin de 7h30 à 8h50
- à midi avec la restauration scolaire, de 12h à 13h50
- le soir de 16h15 à 18h30

Le LEC est chargé également de l'accueil de loisirs des jeunes (le PAJ) pour les enfants de 11 ans à 17 ans, les mercredis et samedis après-midi et pendant les vacances scolaires.

Directrice : Mme Arteil : jeunesse.brax@gmail.com

Les mercredis: de 12h00 à 12h30 garderie municipale (sans restauration).

L'ALAE assure également le pédibus pour accompagner les élèves vers certaines activités sportives et culturelles.

Tout parent qui désire accompagner le pédibus est le bienvenu.

Se renseigner sur place au bureau de l'ALAE à l'école.

Le LEC propose un extranet pour permettre entre autre d'effectuer vos règlements en ligne sur www.lecgestion.org. Facturation aux 1/4 heures, 3€ pour dépassement de l'heure de fin de l'ALAE à 18h30.



Centre de loisirs de Bouconne

Pour les mercredis après-midi et les vacances scolaires, pensez au centre de loisirs de Bouconne qui accueille les enfants âgés de 3 à 15 ans, de 7h30 à 18h15.

Mercredis : Réservation dès que possible, tout au long de l'année, au plus tard le mardi qui précède avant 14 heures.

Petites vacances scolaires : Réservation 14 jours minimum avant le 1er jour des vacances

Centre de Loisirs de Bouconne : Téléphone : 05 61 85 83 12
syndicat@bouconne.fr - Renseignements sur www.bouconne.fr

PETITE ENFANCE

Le Relais D'Assistants Maternels (RAM)

Le RAM est un service public gratuit créé à l'initiative de la commune de Brax, en partenariat avec la CAF de la Haute-Garonne. C'est un lieu d'échanges convivial, un réseau d'aide technique et de soutien professionnel, où chacun participe à l'éveil et à l'accueil du jeune enfant.

L'équipe municipale a fait le choix de recruter à mi-temps une coordinatrice petite enfance tranche d'âge 0 à 3 ans sur la commune et de mettre fin au partenariat existant avec la commune de Pibrac.

Mme Carine Delécluse aura la tâche d'animer le Relais d'Assistants Maternels (RAM), de conseiller les familles et les assistants maternels. Elle organisera des ateliers de parentalité et fera le lien entre les écoles, le prestataire périscolaire pour créer et développer une réelle politique petite enfance en toute autonomie sur la commune.

Pour vous, assistants maternels, le relais est :

- un lieu d'information privilégié,
- un lieu de rencontre, d'échanges et de ressources,
- un espace sur le développement et l'éveil de l'enfant,

Pour vous, parents, le relais est :

- un moyen de se renseigner sur les modes de garde,
- un espace d'accompagnement à la fonction d'employeur,

Pour les enfants, le relais est :

- un lieu d'éveil et de découverte,
- un moyen de se retrouver en groupe

COMMENT FONCTIONNE LE RAM ?

Madame Delécluse, professionnelle de la Petite Enfance (infirmière puéricultrice), assure l'animation du service et accueille les parents, les 15 assistantes maternelles et les personnes candidates à l'agrément

Zoom sur le recrutement en mairie



Carine Delécluse

Mail: ram@mairie-brax.fr

Permanences d'accueil du RAM à la mairie :

Permanence téléphonique : le lundi de 13h30 à 14h30

Sur rdv: le lundi de 14h30 à 16h et le mercredi de 16h à 18h



Animations (enfants, assistants maternels et personnel à domicile):

- Les lundi et vendredi pour les assistants maternels et les enfants de 9h30 à 11h30, salle mixte au centre sportif

NOUVEAU : accueil le mercredi matin pour les enfants braxéens de moins de 3 ans gardés à domicile accompagnés de leur famille ou prestataires de garde. Renseignement en mairie .

COORDONNÉES : Relais d'Assistants Maternels (RAM) - 9, rue de la Mairie 31490 BRAX

Animatrice: Carine Delécluse Tel: 05.62.13.06.70. (standard Mairie) - Mail: ram@mairie-brax.fr

Crèche P'tits coquins

Nous avons établi avec la crèche Les P'tits Coquins et la mairie de Léguevin une convention pour pérenniser les 5 places à temps plein pour la commune de Brax.

La mairie de Brax est un des partenaires financiers de la structure associative à gestion parentale "crèche – halte garderie Les P'tits Coquins. La crèche accueille les enfants de moins de 3 ans des communes de Brax et Léguevin.

L'accueil de chaque enfant est proposé dans le cadre de contrats personnalisés, allant de 2 demi-journées à 5 journées par semaine. Temps d'accueil : de 7h30 à 18h45 du lundi au vendredi.

Renseignement et inscription : **Carine Delécluse Tel: 05.62.13.06.70. Mail : ram@mairie-brax.fr**

Adresse de la crèche au 5, bis rue du Languedoc - 31490 LEGUEVIN

Zoom sur le recrutement en mairie

Monsieur Gaëtan PERIE a été nommé, le 8 avril 2019, Directeur Général Délégué des Services de la Mairie de BRAX pour préparer sereinement la fin de carrière de la Directrice Générale des Services, Martine CALVET.

Avant d'arriver dans notre mairie, M PERIE a suivi un cursus universitaire à l'Université Toulouse 1 Capitole et en est sorti diplômé d'un Master 2 de Droit des Collectivités Territoriales. Durant sa deuxième année de master, il a pu occuper les fonctions de Directeur Général des Services durant six mois lors d'un remplacement à la mairie de DREMIL-LAFAGE.

Désormais, il assurera le bon déroulement des Ressources Humaines ainsi que le suivi financier de la commune tout en épaulant la Directrice Générale des Services dans la conduite des politiques publiques menées par l'équipe en place.

Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles fonctions.



Gaëtan PERIE

URBANISME

De nouvelles règles pour les constructions

Le 11 avril 2019, les élus adoptaient - pour les 37 communes de la Métropole - le PLUi-H, Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat. Ses objectifs : permettre l'accueil de nouveaux habitants, améliorer leur cadre de vie, préserver les ressources naturelles, prendre en compte le développement économique, l'habitat et la mobilité.

Jusqu'alors, chaque commune disposait de son propre document - POS* ou PLU* - pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de

construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc.). Par ailleurs, un document distinct, le Programme Local de l'Habitat (PLH) traitait, à l'échelle de la Métropole, des mesures et informations nécessaires à la mise en œuvre de la politique de l'habitat.

Désormais, le PLUi-H regroupe dans un seul et même document les règles d'urbanisme et le volet habitat. Le territoire de la Métropole est réparti en 7 types de zones (voir ci-dessous) . Via un plan d'assemblage chacun accède au plan de zonages (plan 3 C1) où, sur des

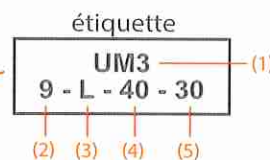
« étiquettes », figurent les règles autorisées. Quatre autres « couches » de plan doivent être consultées, qui chacune précise des informations spécifiques, relatives à l'aménagement, à la cohérence urbanisme-transport, à la mixité sociale puis aux risques et nuisances.

Si, à l'échelle de la Métropole, ces règles sont harmonisées, chaque commune conserve son identité et ses particularités. Chaque Maire continue de recevoir et de signer les autorisations d'urbanisme sur son territoire.

Extrait du plan de zonages - plan 3 C1



Sur le plan 3 C1, les informations concrètes figurent dans des étiquettes.



- (1) Type de zone
- (2) Hauteur de façade maximum autorisée (en mètres)
- (3) Hauteur relative sur voie (rapport entre la largeur de la voie et la hauteur du bâtiment). Dans l'exemple, L signifie que la hauteur du bâtiment est limitée à la largeur de la voie.
- (4) Emprise au sol maximum autorisée du bâti sur le terrain (en %)
- (5) Espace de pleine terre exigible (en %)

Les 7 types de zones sur le territoire de la Métropole



PRATIQUE

En consultant le PLUi-H sur toulouse-metropole.fr/missions/urbanisme chacun peut, par géolocalisation, accéder aisément à la parcelle recherchée pour connaître les règles d'urbanisme qui y sont appliquées. Fin 2019, un guide pratique facilitera la recherche d'informations au sein des documents qui composent le PLUi-H. Fruit de quatre années de collaboration étroite avec les élus communaux et de concertation avec la population, le PLUi-H est amené à évoluer régulièrement.

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Associé au PLUi-H, Toulouse Métropole s'est aussi dotée d'un RLPi qui encadre les conditions d'implantation des dispositifs de publicité, d'enseignes et de pré-enseignes.

Ses objectifs : préserver l'attractivité de la Métropole tout en luttant contre la pollution visuelle ; renforcer l'identité métropolitaine en harmonisant la réglementation locale ; adapter la réglementation

nationale de la publicité aux caractéristiques de notre territoire ; intégrer les exigences environnementale du Grenelle II et la réduction de la consommation énergétique de certains dispositifs.

En savoir plus : toulouse-metropole.fr/reglement-local-de-publicite

* POS : Plan d'occupation des sols
PLU : Plan local d'urbanisme

PROGRAMME IMMOBILIER

Route de Léguevin/ Chemin du Moulin

Le promoteur St Agne Immobilier s'est porté acquéreur du terrain le long de la route de Léguevin afin de réaliser un programme immobilier neuf.

Les travaux devraient débuter fin d'année 2019.

Le projet appelé «Domaine Villas Rosa» sera composé de villas et d'appartements.

Les villas seront au nombre de 40 du T3 au T5 en R+1 et en plain-pied. Les appartements au nombre de 9 du T2 au T3 avec terrasse ou balcon, le tout étant organisé par petits îlots.

La voirie créée sera accompagnée de stationnements et d'espaces verts collectifs (square, aire de détente).

ALTEAL (société anonyme HLM) a également acquis une parcelle et le projet comprendra, quant à lui, un collectif de 53 appartements du T2 au T5 avec balcon ou terrasse et de nombreuses places de stationnement. Alteal a choisi le même maître d'œuvre afin d'avoir une homogénéité architecturale sur l'ensemble du projet.

Au total ce seront 106 logements, 40 maisons et 3 collectifs regroupant 62 logements. 50% des logements seront réservés aux logements sociaux. Aujourd'hui, la commune de Brax compte 13% de logements sociaux, la loi SRU (Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains) oblige à 25% de logements sociaux à partir de 3500 habitants.



A PROPOS DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION

► **Il est important de respecter les règles de la sécurité routière ainsi que la réglementation en matière de stationnement pour le bien-être de tous.**



Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme !

Rappel des règles de stationnement

Pour la sécurité de tous, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes de circulation et de stationnement.

En effet, les trottoirs, et particulièrement devant les écoles, sont fréquemment encombrés de voitures en stationnement empêchant les piétons de circuler normalement. Il est interdit de garer son véhicule sur les trottoirs.

Un trottoir occupé par un véhicule oblige les passants à poursuivre leur chemin en descendant sur la chaussée au risque de se faire faucher par une voiture.

Le stationnement sur les trottoirs constitue une gêne passible de contravention ainsi qu'il est défini dans les articles R417-5 et R417-10 inhérents à la réglementation du stationnement des véhicules sur les trottoirs.

On rappelle également que l'arrêt minute n'est pas un parking, aucun véhicule stationné n'est autorisé.

Le stationnement en zone bleue est limité dans le temps, aucun véhicule n'est autorisé à rester garé au delà de cette limite temps.

Enfin, dernier rappel merci de respecter la vitesse de circulation dans le village à 30 et 50 km/h

RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE : DEUXIÈME PHASE DE TRAVAUX

La première phase des travaux d'extension du Groupe Scolaire est opérationnelle depuis quelques mois déjà. Pour rappel, elle comprend la restauration scolaire, une classe et un dortoir pour la maternelle ainsi que la restitution du préau et la restructuration de la cour maternelle.

Le deuxième phase est bien engagée. Elle concerne la construction d'une classe supplémentaire, des locaux pour l'ALAE, une grande salle multi-activités, des vestiaires personnel et des locaux de ménage.

La livraison est prévue premier trimestre 2020.

Cette restructuration va offrir 1000 m² de locaux neufs plus fonctionnels et répondants aux normes de construction de la RT2012 ayant pour objectif de limiter la consommation d'énergie des bâtiments tout en offrant un meilleur confort thermique et un meilleur confort acoustique des locaux.

Comme il avait été annoncé lors du démarrage des travaux et après la nécessaire coupe des marronniers entre l'école et l'église, des arbres seront plantés à l'école répartis côté cour maternelle et cour intérieure.

Afin de faire découvrir ces nouveaux locaux à tous les Braxéens, une matinée « Portes Ouvertes » vous est proposée le samedi 19 octobre 2019 de 10H30 à 12H00 à l'école.

Visite du nouveau bâtiment scolaire
Matinée Portes Ouvertes
Samedi 19 octobre - Ouvert à tous
De 10H30 à 12H00 à l'école

LES TRAVAUX sur la commune :

Aux écoles

L'été est la période la plus propice aux interventions du personnel communal dans les locaux des écoles publiques.

En plus du grand ménage assuré par le personnel des écoles et les services techniques, des travaux d'amélioration des conditions d'accueil ont été réalisés, nécessitant l'absence de ses usagers.

Les travaux aux écoles ont consisté :

- Mise en conformité de l'accessibilité générale : 11700€
- Achat de jardinières pour un coût total de 2239€
- Achat d'une cabane en bois pour les jeux de la cour : 1740€
- Achat d'un bac à sable : 2646€
- Équipement divers (*étagères, armoires, poste informatique, etc*)
- Climatisation dans une classe à l'étage 4370€ :
- Divers travaux de peinture dont le mur de la cour



Voirie

- Abords de l'école (*Trottoir/ stationnement*) : 32 400€
- Parvis de l'église en cours d'aménagement

Eclairage

- Mise en place de 12 lampes LED devant l'école : coût 33 274€, part SDEGH 26 535€, restant à charge de la commune 6739€

Terrain d'honneur du foot

Le terrain d'une surface de 7000 m² va être régénéré à partir du 2 septembre. Le choix de la période a été fait en accord avec le club et l'entreprise afin de privilégier la qualité de travail à réaliser et le niveau de résultat attendu; Cette remise en état implique une fermeture pendant 3 mois minimum, la reprise du jeu sur ce terrain est donc prévue début janvier. Tous les matchs se dérouleront par conséquent à l'extérieur de la commune. Ces travaux d'aération du sol, d'ensablage, d'épandage et d'égalisation de surface ont été budgétisés à 15600 €.



INFORMATION ET CONCERTATION

RECENSEMENT DE LA POPULATION : Recrutement de 6 agents recenseurs

Du 16 janvier au 15 février 2020, la commune, en coopération avec l'INSEE, interviendra chez vous afin d'actualiser le recensement communal datant de 2015.

Vous aurez la possibilité de répondre soit via un formulaire distribué par l'agent recenseur soit par un formulaire qui sera présent sur le site internet de la mairie.

A cet effet, la commune recherche 6 agents recenseurs, Si vous êtes intéressés pour postuler merci de contacter l'accueil de la mairie au courriel suivant : contact@mairie-brax.fr ou au 05 62 13 06 70, nous vous communiquerons les modalités de recrutement.
Info recensement : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>



**RECENSEMENT A BRAX
DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER**
Recherchons 6 agents recenseurs

Contactez la mairie

PERMANENCES INFO ENERGIE A BRAX : sur rendez-vous

Une permanence Info Énergie sera tenue **les mardis 24 septembre et 26 novembre** dans la maison de la vie associative en salle verte.

Vous souhaitez bénéficier de conseils gratuits sur la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables dans votre logement ?

Construire ou isoler votre logement, utiliser des énergies renouvelables, réduire vos factures, connaître les aides financières...: des spécialistes, membres de l'association Solagro du réseau national Rénovation Info-Service, vous conseillent gratuitement.

Prenez rendez-vous sur le site
www.infoenergie-toulousemetropole.fr ou par tél au 05 67 69 69 09 et venez nous rencontrer.

INFO → ÉNERGIE



PERMANENCES
Mardi 24 septembre
Mardi 26 novembre
Uniquement le matin et sur rdv
Maison de la Vie Associative

Sur rendez-vous :
inscriptions sur le site internet
www.infoenergie-toulousemetropole.fr
Ou par tél. au 05 67 69 69 09

Conseils gratuits et indépendants
Conception bioclimatique • Bâtiments basse consommation
Isolation • Chauffage • Énergies renouvelables • Eco-gestes
Réglementations, aides financières, avis sur devis.

CONCERTATION PUBLIQUE Projet de prolongement de la ligne C du réseau de transports en commun

SNCF Réseau se propose de mener une concertation publique sur le projet de prolongement de la Ligne C du réseau de transports en commun de Toulouse.

Ce prolongement aurait pour effet d'améliorer la desserte de la liaison ferroviaire Toulouse-Auch et de porter la desserte des gares concernées à 4 trains par heure (au lieu de 2) en période de pointe. La ligne C du réseau de transports en commun de Toulouse assure la desserte ferroviaire omnibus entre la gare de Saint-Cyprien – Arènes et la gare de Colomiers.

Le projet de prolongement de cette liaison à l'Ouest de Colomiers vers L'Isle Jourdain est porté par les partenaires du Contrat de plan État-Région qui y ont inscrit le financement de ses études.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau service ferroviaire et de la définition des aménagements d'infrastructures nécessaires, SNCF Réseau ouvre une première étape de concertation publique à l'automne 2019 afin de bâtir, dès la phase d'urgence, un projet qui corresponde au mieux aux attentes du public.



RÉUNION JEUDI 3 OCTOBRE
DE 18H30 À 21H30
SALLE MIXTE (Espace Sportif)

RÉUNION LE JEUDI 03 OCTOBRE DE 18H30 À 21H30
SALLE MIXTE DE L'ESPACE SPORTIF A BRAX

MANIFESTATIONS A VENIR (culture, loisirs...)

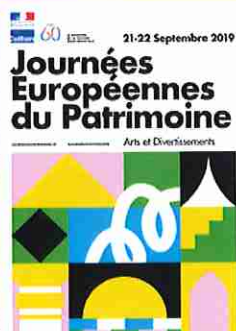
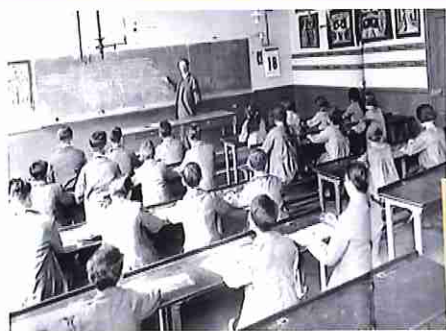
EXPOSITION SUR L'ÉCOLE DE BRAX DE 1820 À NOS JOURS 36^e édition des Journées Européennes du Patrimoine

L'histoire des écoles de Brax de 1820 à nos jours, retraçant la vie à l'école autrefois.

La 36^e édition de ces Journées européennes du patrimoine a pour thématique le patrimoine des arts et des divertissements, des représentations artistiques des scènes scolaires et les divers jeux des cours de récréation.

M^{me}Fontayne, férue d'histoire, propose une exposition dans le hall de l'école élémentaire

Samedi 21 et dimanche 22 septembre de 10h à 12h et de 15h à 18h. Entrée libre, ouvert à tous.



**Samedi 21 et dimanche 22 septembre de 10h à 12h et de 15h à 18h.
Hall de l'école élémentaire
Entrée libre, ouvert à tous.**

GRANDE SALLE DES
FÊTES DE BRAX

**16
Brasseurs**

Samedi
12
octobre

**14h
MINUIT**

Si à 50 ans
t'as pas un
Solex

4^e édition

ENTREE GRATUITE
ANIMATIONS
RESTAURATION
CONCERTS ROCK
& BATUCADA

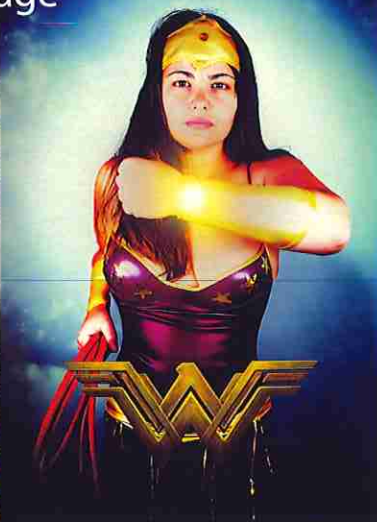
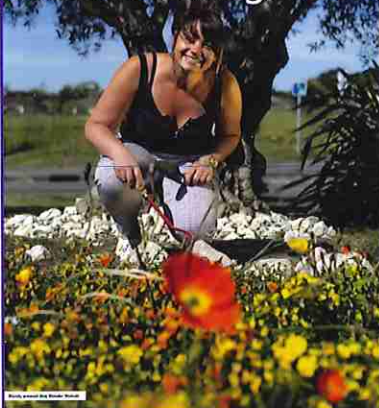
BRAXQUIMOUSSE

Solexissime

PARCOURS AVEC OBSTACLES
CIRCUIT DANS LE VILLAGE
EXPOSITION SUR LE SOLEX

FESTIVAL ASSOCIATIF DE MICRO BRASSERIES ARTISANALES

Exposition et Vernissage SAMEDI 16 NOV 18h Place du village



Ce que je suis...

Expo participative photos / vidéos

Collectif le petit cowboy / Loran Chourrau - Erik Damiano

Réflexion sur la représentation que l'on a de soi et celle que l'on aimerait donner à voir, le projet nous offre deux visions d'une même personne.

C'est à partir de la question « Qui aimeriez-vous être ? » que se décline une multitude de rêves, de fantasmes et de projections. En montrant les personnes dans leur quotidien et dans une vie qu'elles s'inventent, l'objectif est d'aller à l'encontre des préjugés, de l'apparence et des clichés. À une époque où l'homme moderne ne s'est peut être jamais autant photographié et mis en scène, Ce que je suis ouvre un espace de création et d'expression autour de la place de l'image et de la force de ses représentations. L'humain est ici au cœur de la question artistique, et, l'image, un moyen de valoriser l'expérience de nos identités ; toujours singulières et plurielles.

www.cequejesuis.com

Lauréat Appel à projets culturels de Toulouse Métropole 2018

**Vernissage : samedi 16 novembre
18h place du village
Entrée libre, ouvert à tous**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Nouveaux horaires à partir de 16h au lieu de 16h15

C'est la rentrée pour la Bibliothèque : de nombreuses nouveautés achetées en juin vous attendent ainsi que le dernier prêt de la Médiathèque départementale à partir du 18 septembre...

L'aventure des "CONTES A LA BIBLIOTHEQUE" recommence pour une nouvelle année. Cette initiative est ouverte à tous, et si vous êtes tentés par l'expérience de raconter des histoires, accompagner en musique, proposer une animation, aider aux décors ou toute autre participation, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque (05 62 13 06 95)

Noter les nouveaux horaires de la bibliothèque :

-du mardi au vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12 h

COMMÉMORATION DU RÉSEAU MORHANGE

Le 11 juillet 1944 Marcel Taillandier dit Morhange tombait sous les balles de la Gestapo à Saint Martin aux côtés du jeune policier et résistant Léo Hamard. Le réseau Morhange était basé dans le château de Brax, aidé par la population de son village et plus particulièrement Marie Mesplé.

Ce 11 juillet 2019 Mme Taillandier avait invité le maire de Brax à participer à cette commémoration en mémoire de son père.

Cette invitation avait pour but de remercier les Braxéens qui entretiennent la mémoire de ce réseau tous les ans lors du 11 novembre en présence des enfants des écoles.

Lors de cette commémoration, il a été rappelé les actions menées par ces hommes et ces femmes "hors du commun" dont l'action majeure fut l'attaque du convoi des archives de la Gestapo.

Des opérations d'infiltration et de contre-espionnage ont été organisées depuis Brax et ont permis de sauver de nombreuses vies humaines en collaboration avec les autres réseaux Toulousains.

Lors de cette cérémonie la chorale de Brax des "Men in Brax" fut également présente aux côtés des anciens combattants. Les chanteurs présents ont interprété La Marseillaise et Le Chant des Partisans.



A NOTER DANS VOS AGENDAS !

SEPTEMBRE

21 et 22 : Journées du Patrimoine, expo sur l'histoire de l'école de 1820 à nos jours, école élémentaire

24 : Permanence info énergie sur RDV, Maison de la vie associative

28 : Rallye vélo à 14h, départ parking école, le Foyer Rural

OCTOBRE

03 : Concertation publique, prolongement de la ligne C, 21H30 salle mixte

12 : *Brax qui mousse*, festival des micro-brasseries artisanales, salle des fêtes, à partir de 14h

19 : Visite du nouveau bâtiment scolaire, matinée portes ouvertes, de 10H30 à 12h, ouvert à tous.

26 : Accueil des nouveaux arrivants sur invitation, mairie salle du conseil municipal

27 : Fête des AMAP, salle des fêtes, 19h30 repas, animation, inscriptions : lesgourmetsdebrax@gmail.com

NOVEMBRE

11 : Commémoration au monument aux morts, à partir de 10h30

16 : Vernissage à 18h et exposition «ce que je suis»

26 : Permanence info énergie sur RDV

30 et 01 déc : Marché Solidaire en salle des fêtes

DECEMBRE

7 : Loto du rugby en salle des fêtes à 20h00

13 : Marché de Noël des écoles

JANVIER

19 : Repas des aînés en salle des fêtes à partir de 11h30

**Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles .
Vous souhaitez participer à l'animation du village
Faites vous connaître en mairie**



Jardins partagés

Afin d'organiser la première réunion de travail, nous vous demandons de bien vouloir confirmer votre intérêt auprès de la mairie

(même si vous l'avez déjà fait)

Tel: 05.62.13.06.70. (standard mairie)

Mail: contact@mairie-brax.fr

Recherche brun/broyat pour alimenter le compost Ladugabre (lotissement situé derrière la mairie de Brax). Le brun/broyat est une matière sèche végétale broyée à base de branchages, feuilles... (sauf du gazon pour des questions d'humidité).

Si vous êtes particulier ou professionnel et que vous avez des surplus à donner, nous vous invitons à contacter les référents composte.ladugabre.brax@gmail.com ou au 06 66 74 33 58

ASSOCIATIONS

LA FOULÉE BRAXEENNE DANS LA COUR DES GRANDS

Coup de chapeau à l'association La Foulée Braxéenne qui a organisé sa 17ème édition de la « FOULÉE BRAXEENNE – TROPHÉES ROMAIN DELAS », le dimanche 23 juin 2019 à Brax en soutien à ELA. Parce qu'agir ensemble est source d'espoir, l'association a fait depuis 2003 de la lutte contre les leucodystrophies sa priorité.

Courses, trial, marches se sont imposés comme point d'ancrage dans le paysage de la solidarité.

L'objectif étant d'éveiller les consciences et de renforcer l'idée que chaque pas parcouru apporte une aide dans le combat contre la maladie, soutient la recherche et les familles.

C'est donc dans cet esprit de partage, sportif et convivial, en présence de Guy ALBA, Président Fondateur d'ELA, et de l'emblématique et soutien fidèle Omar HASAN, que 1050 participants se sont lancés au cœur de la forêt de Bouconne où plusieurs épreuves étaient proposées. Les retours sont dithyrambiques tant sur les parcours nature à couper le souffle, l'implication sans faille des bénévoles, que sur les ravitaillements et le buffet à l'arrivée à faire saliver les papilles.

Sur le trial 18km, PIERRE Ronan (1'15'11), PIERSON Marie (1'31'47) s'imposent. Sur la course 11 km, LATESTERE Andrien (43'13), CHAMORET Sophie (53'52) l'emportent. Quant à la course 5 km, BAROUDI Estève (18'38) et LABARRERE Chloe (27'25) arrivent en tête.

La magnifique journée s'est ponctuée par le discours de Guy ALBA, puis Philippe CAPMARTIN Président de La Foulée Braxéenne, invita Nathalie, Christian, Laurie et Axel entourés de leur famille venue très nombreuse les soutenir, à s'approcher et accueillir des jeunes du foot de Brax arborant un tee-shirt blanc « Romain 5 » en souvenir de leur copain. Grand moment d'émotions!



-La famille de Romain a reçu le témoignage d'amitié de ses copains du foot de Brax.



Soutien de Guy ALBA Président d'ELA international et de Omar HASAN fidèle de la "Foulée" entourant Nathalie et Philippe

Mais aussi au mois de juin :



Remise des récompenses par la mairie aux jeunes bénévoles Braxéens investis dans les associations, ci-dessus le Judo et le tennis, parmi tant d'autres



Apéritif de la pétanque et tournoi



Expo photos «petit cow-boy» en présence de nombreux Braxéens -Cartoucherie

A VENIR : Rallye Vélo 2019 (organisé par le Foyer Rural)

Samedi 28 septembre à 14h (En face de l'école maternelle, sous la vieille grange)

Mais c'est quoi le Rallye Vélo ?

C'est une course par équipe pour les petits et les grands.

Constituez votre équipe, déguisez-vous et sillonnez le village à vélo, le thème : "Traversons les époques"

Les différentes associations du village vous attendront pour vous proposer des épreuves vous permettant de récolter des indices et des récompenses en vue de l'épreuve finale

Pour clore cette journée, un repas partagé sera organisé à la salle des fêtes.

Vous souhaitez inscrire une équipe ?? Une équipe est constituée de 20 à 30 personnes:

Info : site du Foyer Rural: <https://foyer-rural-de-brax.assoconnect.com/page/627284-inscription-rallye-velo>

INFORMATIONS DIVERSES

ENCOMBRÉ?
APPELEZ LE 05 61 222 222

ENLÈVEMENT GRATUIT

ALLO TOULOUSE 05 61 222 222

MAIRIE DE TOULOUSE

Ma ville plus propre... ma ville plus belle

toulouse métropole
en grand !



Pour garder nos trottoirs propres, il y a plusieurs solutions

Vous remplacez un appareil, une machine ou un matelas
L'entreprise qui vous livre le nouveau produit est obligée de reprendre l'ancien. C'est la loi.

Vous jetez un meuble ou un appareil qui est en bon état

Au lieu de le jeter, vous pouvez choisir de le donner. De nombreuses associations sont prêtes à le récupérer pour en faire profiter quelqu'un.

Par exemple : Secours catholique - Emmaüs - Secours populaire - la Glanerie...

Vous disposez d'une voiture pour les déposer à la déchèterie

Retrouvez les adresses et les horaires d'ouverture sur le site internet de Toulouse Métropole.

Renseignez-vous sur le service d'enlèvement des encombrants. Métropole Interventions 0 800 201 440

ALLO TOULOUSE - Ne pas jeter sur la voie publique - Impression: Impression Toulouse Métropole

toulouse métropole
en grand !

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages sont des ordures (déchets, matières recyclables, encombrants) qui sont placées soit aux mauvais endroits soit déposées la mauvaise journée de collecte, qui finissent par causer des problèmes de propreté (odeurs, pollution visuelle, problème de vermines)..

Les services de la commune constatent de plus en plus de dépôts sauvages, notamment aux abords des habitations et des containers enterrés.

Il est donc rappelé à la population qu'il est totalement interdit de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser tous types de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté.

En cas de dépôt sauvage, vous encourez le risque d'une amende.

Ramassage des encombrants 2019 :

Ramassage gratuit une fois par mois, sur inscription en mairie: 25/09, 30/10, 25/11, 26/12.

Bricolage divers :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Déchets verts :

Location de sacs à végétaux en mairie.

Brûlage des végétaux interdits .

NUMÉROS UTILES

Numéros utiles à Brax

Mairie	05 62 13 06 70
École maternelle	05 62 13 06 91
École élémentaire	05 62 13 06 90
A.L.A.E	05 62 13 06 94
CCAS	05 62 13 06 70
Bibliothèque	05 62 13 06 95
Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Stade	05 61 86 76 41
Gare de Brax	05 61 86 54 75

Numéros d'urgence

SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Urgences européennes	112
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966
Gendarmerie Léguevin	05 61 07 19 50
ERDF - sécurité dépannage	09 726 750 31
GDF - dépannage gaz	0 800 47 33 33
Centre anti-poison	05 61 77 74 47
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33
Hôpital Rangueil	05 61 32 22 33
Hôpital la Grave	05 61 77 22 33
Hôpital des enfants	05 61 77 22 33
Allô Enfance maltraitée	119
SAMU SOCIAL (accueil sans abris)	115
Service aux malentendants	114